

TOURS, le 27 mars 2026

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

NOTE

Service recrutement, attractivité, prospective

Objet : vacance d'un poste d'adjoint(e) au chef de service Enfance (cadres d'emplois des assistants socio-éducatifs, conseillers socio-éducatifs ou attachés territoriaux - grades cibles : assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, conseiller supérieur socio-éducatif, attaché).

J'ai l'honneur de vous informer que le poste désigné en objet est à pourvoir à la **Direction des Territoires Tours Sud Loire, Service Enfance de la Maison Départementale de la Solidarité de Mame (résidence administrative : Tours)**.

Sous l'autorité du Directeur de Territoire, l'adjoint exerce ses missions sous la responsabilité hiérarchique du chef du service enfance dont il dépend.

Il assure la mise en œuvre des missions de protection de l'enfance telles qu'elles sont définies à l'article L 221-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles dans son champ de compétences.

Pour l'exercice de ses missions, il intervient dans le cadre du Schéma Départemental Unique des Solidarités (SDUS), des dispositifs départementaux et de l'ensemble des différents référentiels définis par la Direction de la Prévention et Protection de l'Enfant et de la Famille et notamment le règlement départemental de l'aide sociale à l'enfance.

A ce titre il/elle a pour missions :

En Protection de l'Enfance

- Il/elle coordonne et pilote l'ensemble des mesures en protection qui lui sont confiées par le chef de service conformément aux politiques départementales définies par la Direction de la Prévention et Protection de l'Enfant et de la Famille.
- Il/elle est garant(e) de la mise en œuvre et de la conformité des dispositions des jugements en assistance éducative et des contrats d'accueil provisoire.
- Il/elle anime les réunions techniques de travail.
- Il/elle assure le conseil technique auprès des équipes éducatives affectées au Service Enfance.
- Il/elle est garant(e) de l'application des référentiels et du respect du règlement départemental de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de tous les dispositifs et procédures définis par la Direction de la Prévention et Protection de l'Enfant et de la Famille (DPPEF).
- Il/elle pilote certaines instances PPE (projet pour l'enfant) conformément au référentiel et prend dans ce cadre hors situation d'urgence, toute décision utile concernant la mise en œuvre et le suivi des mesures d'enfants confiés.
- Il/elle s'assure de l'établissement et du suivi d'un projet pour l'enfant (PPE) et du projet d'accès à l'autonomie pour les mineurs suivis en milieu ouvert et/ou confiés à l'ASE en associant les parents et le jeune. Il tient informé le magistrat de l'évolution de la situation.
- Il/elle assure la cohérence et la continuité de la mise en œuvre des mesures de protection administrative et judiciaire.
- Il/elle détermine l'orientation des mineurs accueillis en famille d'accueil, en établissement, ou dans toute autre structure autorisée, tant à l'admission dans le service qu'à tout moment du placement et en tient informé le Juge des Enfants et les parents.
- Il/elle est, avec les référents, l'interlocuteur des chefs d'établissements concernant toute décision liée à la vie quotidienne des enfants.
- Il/elle est garant(e) de la mise en œuvre des procédures et des règlements relevant du dispositif d'accueil familial.
- Il/elle s'assure que la prise en charge des jeunes accueillis en famille d'accueil est adaptée à leurs besoins.

Gestion administrative et transversale

- Il/elle s'assure de la bonne tenue des dossiers administratifs des enfants confiés (orientation, couverture médicale, évolution au sein du placement, scolarité, relation avec l'autorité judiciaire...) conformément au pro logiciel métier GENESIS.
- Il/elle participe aux communautés manager et aux groupes de travail initiés par la DPPEF.
- Il/elle participe à des missions transversales concernant la politique globale de protection de l'enfance déterminée par le Département ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre opérationnelle du SDUS.
- Il/elle participe quotidiennement à la permanence opérationnelle en prévention et en protection de l'enfance sur le territoire
- Il/elle est amené(e) à réaliser des astreintes ASE.

Contribuer au développement local et au partenariat de la MDS

- Il/elle veille à l'accès au droit des bénéficiaires et à la qualité du service rendu.
- Il/elle participe à l'élaboration et à l'évaluation des actions conduites et à l'élaboration du projet de Territoire.
- Il/elle est force de propositions en termes de projet social de territoire, de développement social local et joue un rôle moteur concernant les actions sur le soutien à la parentalité.
- Il/elle entretient des relations professionnelles de qualité avec les autres chefs de service en territoire mais aussi du département et tous les partenaires extérieurs.

L'Adjoint(e) remplace le chef de service enfance en son absence ou en cas d'empêchement et à ce titre il/elle dispose de toutes les prérogatives du responsable de pôle en prévention et en protection. Il/elle bénéficie d'une autorité hiérarchique en l'absence du chef de service sur les équipes socio-éducatives et administratives affectées au Service Enfance.
Il/elle est l'interlocuteur(trice) privilégié(e) auprès des juges des enfants.

- Il/elle entretient des relations professionnelles étroites avec les Chefs du service enfance du territoire.
- Il/elle a des relations de travail avec les directeurs de territoire et les services de la Direction de la Prévention, la Protection de l'Enfant et de la Famille, les autres directions et services de la Direction Générale Adjointe Solidarités, du Conseil départemental, et les partenaires extérieurs.
- Il/elle rend compte et communique régulièrement avec sa hiérarchie directe de ses activités et informe la Direction de la prévention et protection de l'Enfant et de la Famille des situations individuelles plus particulières.
- Il/elle participe aux réunions de travail organisées par la Direction de la prévention et protection de l'Enfant et de la Famille et par le Directeur de Territoire.
- Il/elle rend compte de son activité par des statistiques mensuelles.

Compétences/Aptitudes

- Expérience réussie dans un poste similaire souhaitée.
- Très bonnes connaissances et une maîtrise des dispositifs réglementaires liée à la Protection de l'enfance.
- Connaissances juridiques du droit de la famille Connaissance de l'organisation administrative départementale.
- Capacité à Identifier et analyser des situations d'urgence.
- Sens des responsabilités
- Capacité de décision
- Dynamisme, Réactivité
- Maîtrise de soi, Gestion du stress.

Ce poste n'ouvre pas droit à une NBI.

Je vous remercie d'assurer la diffusion le plus large possible de cette fiche de poste dans vos services, afin de permettre aux personnes intéressées d'adresser leur candidature, à la Direction des Ressources Humaines, **avant le 10 avril 2026.**

La Cheffe de Service
Julie GIRARD